

# **Éthique et Citoyenneté dans l'Enseignement-Apprentissage des Langues Étrangères**

**Journée d'étude organisée par  
Denis Vigneron et Isabelle Billoo  
Textes et Cultures (EA 4028), équipe interne COTRALIS  
Université d'Artois**

**Arras, le 25 mars 2022, Université d'Artois & Zoom  
Date limite d'envoi des propositions: le 5 mars 2022**

Suite aux multiples débats actuels sur les mouvements migratoires à destination d'une Europe hantée par des tensions idéologiques et/ou politiques, il est devenu fondamental de nous interroger sur quelques aspects déterminants de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères. Dans ce contexte de pluralités et de diversité où notamment l'Europe reste soumise à une négociation d'identités qui transgressent les frontières, la question de l'hétérogénéité culturelle impose d'articuler le didactique à l'éducatif.

Hétérogène, multiculturel et contradictoire, ce visage affiché par l'Europe aujourd'hui démentirait toute européenité uniforme. En effet, la multiplicité des identités dévoilerait non seulement l'ambivalence des défis identitaires mais aussi langagiers auxquels se confronterait l'enseignant/formateur. De ce fait, un nouveau pacte d'enseignement-apprentissage des langues s'impose pour mettre en avant des pratiques éducatives fondées sur l'éthique et qui viseraient à former des citoyens dont l'identité s'enracine non pas dans l'exclusivité mais dans la pluralité: « apprendre une langue veut dire apprendre à aller vers autrui. Apprendre une langue étrangère, c'est se doter d'outils intellectuels pour affronter le réel et l'Inconnu, s'enrichir par la connaissance d'autres cultures et d'autres regards sur le monde. Apprendre, c'est aussi « moins d'ignorance qui est à la base de l'intolérance et du racisme ».

L'enseignement-apprentissage des langues étrangères pourrait jouer un rôle déterminant pour faire face aux idéologies qui rejettent toute forme de diversité. Effectivement, le développement préoccupant des violences et des multiples

formes d'intolérances auxquelles nous assistons actuellement, nous incite, en tant que citoyens responsables, à endosser notre rôle humaniste afin de mener, dans une démarche interdisciplinaire, un processus éducatif dans lequel nos apprenants puissent développer une éthique fondée sur des valeurs telles que la considération, la tolérance, l'égalité ou le respect pour ré-apprendre à vivre ensemble dans une société aussi pluriculturelle ou multilingue soit-elle.

Cette Journée d'étude sera donc l'occasion pour examiner des questions en provenance de différents domaines, dont la didactique des langues en lien avec l'éducation aux droits de l'Homme. Il s'agit d'un champ qui, nous l'espérons, s'enrichira de réflexions sur les liens entre éthique et citoyenneté en contexte scolaire. L'objectif est de mettre à disposition des enseignants des pratiques, des outils et des exemples pour développer un enseignement-apprentissage des langues étrangères (Espagnol, Anglais, FLE...) visant à former non seulement des apprenants mais aussi des citoyens émancipés, respectueux des droits de l'Homme et du vivre-ensemble.

### **Quelques pistes de réflexion**

Enseignement-Apprentissage des LVE/Citoyenneté

Éthique et Postures de l'Enseignant/Formateur

Langues Étrangères et Enseignement inclusif

Langues Étrangères et Éducation pour l'Égalité

Langues Étrangères et Éducation pour la Tolérance

### **Modalités de soumission :**

Les communications, de 25 à 30 minutes, se feront en français, en espagnol ou en anglais. Les propositions de communication (titre et résumé de 250 mots, avec une courte bio-bibliographie mentionnant l'établissement de rattachement, devront être envoyées avant le 5 mars à: Denis Vigneron: [denis.vigneron@univ-lille.fr](mailto:denis.vigneron@univ-lille.fr) et à Isabelle Billoo: [isabelle.billoo@univ-littoral.fr](mailto:isabelle.billoo@univ-littoral.fr)

L'événement se tiendra en format hybride à l'Université d'Artois, à Arras le 25 mars 2022 en présentiel et via Zoom pour le distanciel. En cas de restrictions sanitaires, il est possible que la journée d'étude ait uniquement lieu en distanciel.